

En 1905, l'Imprimerie de l'Agenda-Annuaire du Sud-Ouest, 70 rue Gassies (renommée en 1921 Emile Guichenné) à Pau, publie des renseignements concernant les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées et les Landes. Il annonce que Castetner compte 162 habitants.

Les femmes n'auront le droit de vote et ne seront éligibles que 40 ans plus tard aussi le Conseil Municipal se compose de 11 hommes. La norme étant de 10. Il y a sûrement un doublon entre Dredgeu et Tredgen, en supposant que le typographe a écrit Tredgen au lieu de Tredgeu. Neuf de leurs descendants sont encore présents au village sauf pour la famille Tailheure. Saluons la doyenne Georgette Andribet, veuve de Roger Matheu.

L'école est mixte et l'institutrice est secrétaire de Mairie comme dans la plupart des villages.

Le *desservant* de l'église Ste Marie-Madeleine est l'abbé Bureu Bernard, curé de Biron. L'abbé Bureu est né à Lons en 1869, à 24 ans il est prêtre et nommé vicaire à Anglet. Le 18 mai 1903 le voilà curé de Biron et de son *annexe* Castetner. Il décède à Biron le 23 novembre 1951 après 48 ans de présence. Il a laissé le souvenir d'un homme très proche de ses paroissiens et d'une grande simplicité. Chaque dimanche, pour la Messe, il montait de Biron à vélo, et à côté de la lourde machine dans la côte. Au retour, malgré la route empierrée et ses cailloux, il aimait descendre à vive allure, ce qui effrayait les paroissiens. Une fois par mois, après la Messe de 11 heures quelques familles l'invitaient, à tour de rôle, à «diner».

La date de l'Adoration Perpétuelle n'est pas indiquée à Castetner, comme dans quelques autres villages qui sont des *annexes*, c'est le même jour qu'à Biron le 5 novembre.

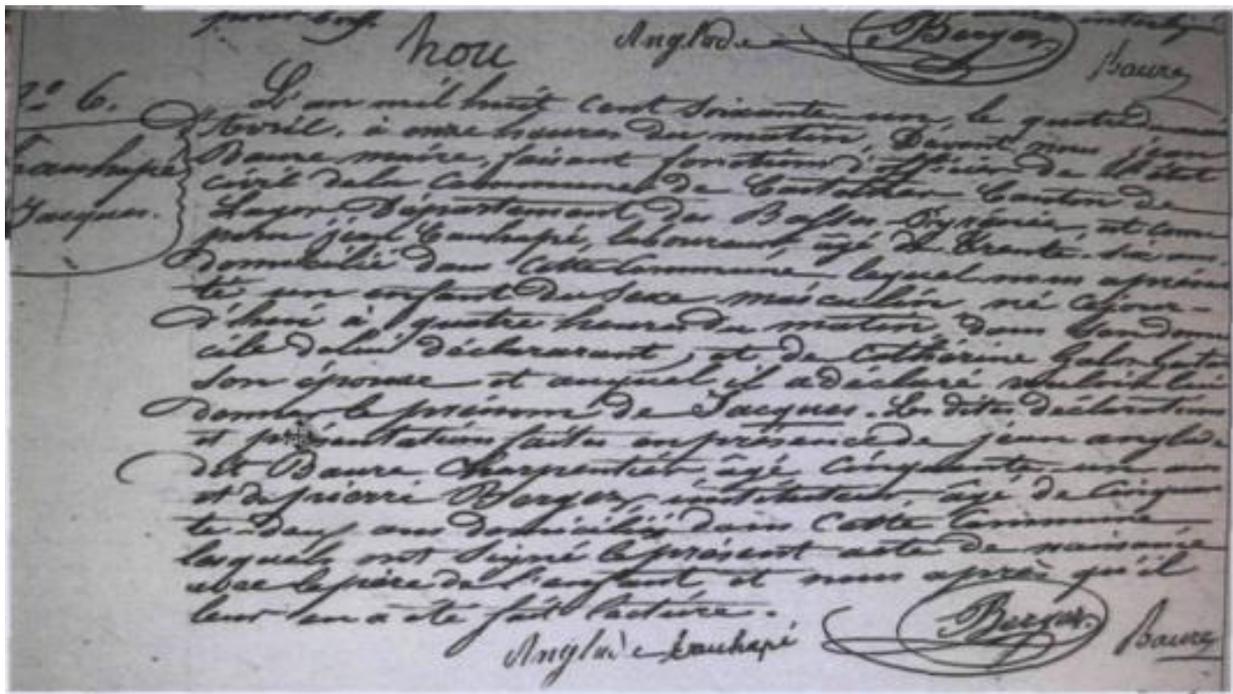
des Crêtes, ce n'est pas la résidence principale de son propriétaire Monsieur Hillaire Henry, descendant de l'aubergiste. Il faudra profiter d'un de ses séjours à la campagne pour recueillir des renseignements.

En 1905, la fabrication de la chaux n'est pas citée à Castetner, pourtant un four à chaux

fonctionnait à titre non commercial, comme dans beaucoup de villages. Il subvenait aux besoins de la parenté du créateur et de quelques voisins ou amis.



Linteau de porte d'une maison Chalire de 1670 inséré dans la maçonnerie d'un mur



Acte de naissance de Jacques Cauhapé

Jacques Ulysse CAUHAPÉ, né en 1861, possédait la propriété CHALIRE. Il découvrit qu'un gisement de calcaire, apte à la fabrication de chaux affleurerait sur le haut du monticule Belletou et que les strates étaient séparées les unes des autres par des dépôts organiques, ce qui rendrait l'exploitation plus facile.

La carrière a fourni des « pierres à cuire » et des pierres à construire « moellons » comme le prouve le livre de comptes de Jacques Ulysse Cauhapé tenu de 1887 à 1900. Il se dit que la gare d'Argagnon, désaffectée aujourd'hui, et celle de Lacq dans sa partie ancienne, ont les murs en moellons de Chalire. *(Si quelqu'un trouve une preuve je suis preneur, NDR).*

Le four a été construit en 1886 car, Jacques Ulysse Cauhapé a vendu le 31 janvier 1887 trente cinq barriques de chaux vive de 200 litres environ et 94 m³ de moellons à ses 8 premiers clients : **Laffitte** d'Arthez, **Bergeret** de Labastide-Montréjeau, **Campagne** de Loubieng, **Lesparre** et **Loup** de Maslacq, **Dufourg** de Mont, **Avantin** de Pardies, **Vignau** de Sauvelade.

En 1896 il a vendu 705 barriques à 177 clients différents, les quantités variant entre 1 et 22 barriques de 200 litres environ. Ils venaient de 37 communes différentes et principalement d'Artix, Arthez, Lagor et Orthez. Les clients les plus éloignés venaient de Castède-Candau, Monein, Lacadée, Salles-Mongiscard.

Je suppose que les clients qui reviennent le plus souvent et prennent les quantités de chaux les plus importantes ainsi que des pierres sont des maçons mais il y avait peut-être des « bricoleurs »...

LE FOUR A CHAUX



La chaux s'obtient en faisant calciner entre 800° et 1000° des pierres calcaires dans un four. Il est construit en forme de tour ronde ou carrée avec des murs maçonnés de bonne épaisseur et tapissés à l'intérieur de briques réfractaires. Dans la partie basse une grille sépare les pierres du foyer et une cheminée centrale est laissée en disposant les pierres à cuire de bas en haut.

Au bord du chemin, actuellement des Crêtes, au-dessous de la porcherie désaffectée, le four carré de Castetner était adossé au coteau Belletou. La gueule du four était à la même hauteur que le sol du coteau. Il est difficile d'imaginer la hauteur du four, 6 à 7 mètres, le coteau ayant été arasé pour construire la porcherie. Ainsi les tombereaux de cailloux, tirés par des chevaux ou des bœufs, pouvaient arriver directement de la carrière, située à quelques centaines de mètres, pour vider les «pierres à cuire».

La chaux vive :

Le four était chauffé au bois. Il était entreposé sous un hangar. Il fallait chauffer durant 3 jours et 3 nuits. Le chafournier arrêtait la chauffe quand il jugeait, à leur couleur, que les pierres étaient cuites. Après quoi, il fermait la cheminée et le foyer pour le refroidissement qui durait presque autant de temps.

Ensuite il fallait sortir les pierres transformées sous l'effet de la chaleur en «chaux vive en motte».



La chaux vive est caustique, elle brûle la peau, les végétaux, etc. Réduite en poudre, elle était employée pour détruire, dans des fosses, les animaux morts impropres à la consommation. (Il n'y avait pas de service d'équarrissage à l'époque).

Avec la chaux vive on pouvait préparer un badigeon pour «peindre» les murs intérieurs et extérieurs ou pour assainir les étables et écuries en badigeonnant tous les murs en maçonnerie ou en bois y compris poutres et planches des plafonds. Le soir, on mettait à

dissoudre des mottes de chaux vive dans un récipient, avec une quantité d'eau proportionnelle. Sous l'action de l'eau la chaux gonfle en dégageant une forte chaleur. On dit qu'elle bout ou foisonne. Une partie de l'eau se transforme en vapeur. Le lendemain matin la chaux est éteinte. On « touye » pour obtenir un mélange homogène et les brosses et pinceaux peuvent entrer en action.



La chaux éteinte :

Lorsque on a mouillé de la chaux vive et que toute l'eau s'est évaporée on obtient de la chaux éteinte que l'on peut réduire en poudre et si besoin l'ensacher.

Les paysans, même encore aujourd'hui, l'emploient pour amender les terres trop acides. La chaux éteinte mélangée à de l'eau devient une pâte qui, placée entre deux briques, va les souder solidement car elle redevient dure comme pierre en séchant. Hélas avec le temps elle se fendille en diminuant de volume et le joint devient fragile. Les maçons pros et les autres préfèrent le mortier de chaux : 1 mesure de chaux et 3 de sable et de l'eau en proportion. Le mortier ne se fendille pas, plus dur que la chaux seule mais, le temps passant, il s'effrite sous

l'action de l'humidité.

Les différentes sortes de chaux : aérienne (qui sèche à l'air), hydraulique (qui sèche sous l'eau), grasses, grappiers sont le produit de réactions chimiques qui combinent les composants des pierres calcaires, de l'air et de l'eau de façons différentes.

L'exploitation n'a pas duré car la concurrence devint rude. En effet à Montestrucq un four plus important s'installa dans les années 1900, suivi d'un second encore plus haut. (Voir Montestrucq). A la même époque démarra l'usine Lameignère à Orthez qui, grâce à sa carrière de La Peyrère, ses 4 fours, ses 16 fosses d'extinction de la chaux vive, ses 200 ouvriers et employés, produisait 1200 tonnes de chaux par mois. Le four de Castetner n'était plus rentable.



Jacques Ulysse Cauhapé, agriculteur, chauxfournier était passionné de chevaux .Dès 1883 il possédait des étalons renommés. Les demandes de saillies affluaient. Suivant son même livre de comptes en 1896 ses étalons assurèrent 120 montes de jumants (sic) et une douzaine de montes d'ânesses. Son fils Jean Alcide Cauhapé, né en 1897, tout en étant agriculteur, comme son père, développa l'élevage des chevaux et en fit commerce.

Maurice Rathier

Maurice Rathier remercie : Mme Jany Clos, née Cauhapé et M Jacky Bergerou deux des petits-enfants de Jacques Ulysse Cauhapé.

Ce texte est extrait du Bulletin n°8 de l'association Mémoire du Canton de Lagor et des Vallées.

Vous pouvez contacter l'association à l'adresse suivante :

M.C.L.V (Mémoire du Canton de Lagor et des Vallées)

5 chemin de Haderne

64300 LOUBIENG

Site internet : www.mclvl.fr